

Compte-rendu du conseil d'école du 22 octobre 2012

Présents : M. Massard, adjoint au maire - , Mme Guïodo directrice - Mmes Destrez, Desvaux, Frétey, Mouton, Seminel, Verrier, M. Bonnair, professeurs des écoles - Mmes Bouvrais, Cherbonnet, Cortesero, Cozien, Gautier, Sparfel, Truffaut Mr. Lejart, Daumas, représentants des parents d'élèves. Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mme Sonnic.

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Approbation du règlement intérieur.
- Effectifs actuels.
- Projets de classes.
- Bilan de l'OCCE.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Demande d'un budget pour faire des achats pour la salle de motricité en maternelle.
- Questions des parents.

1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

Nombre d'électeurs inscrits : 200

Nombre de votants : 110

Bulletins blancs ou nuls : 8

102 suffrages exprimés

10 parents d'élèves ont été élus.

2- Approbation du règlement intérieur

Nous reconduisons le règlement intérieur actuel.

3- Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 151 élèves, répartis en 7 classes. 21 TPS/PS/MS, 21 TPS/PS/MS, 23 PS/GS, 22 CP, 21 CE1, 21 CE2/CM1 et 22 CM1/CM2. La classe des CM1/CM2 accueille une élève du Kiêthon deux fois par semaine.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2013 doit être faite entre la mi-novembre et fin novembre.

4- Projets de classes :

Classe musicale

La classe musicale des CE2 et CM1 de l'école a eu lieu du 8 au 12 octobre à l'école de musique de Montauban de Bretagne. Au programme : chants, percussions corporelles, découverte des instruments de musique (harpe, violon, violoncelle, flûtes...), enregistrements des productions. Les élèves mangeaient dans une salle de classe de l'école publique de Montauban qui les a gentiment accueillis.

Le coût a été de 420€, la municipalité a décidé de tout prendre en charge, nous la remercions vivement.

Projet musique

Les classes de CE1 et CM1/CM2 vont bénéficier chacune d'une intervenante de l'école de musique de Montauban qui viendra aider à la mise en place de la chorale des CE1-CE2-CM1-CM2 pendant 8h. La classe des CE2/CM1 quant à elle bénéficiera de 2h d'intervention musique.

Intervention de la brigade de la prévention des mineurs de Rennes : "les dangers d'internet"

Le 23 novembre, les élèves de CM1 et CM2 auront une séance d'information et de prévention sur les dangers d'internet.

Spectacle sur le cirque

Les élèves de MS/GS/CP assisteront à un spectacle sur le cirque le 22 mars.

Classe de découverte du milieu marin

Les CE1 partiront en classe de mer les 27- 28- 29 mars à Plevenon (Cap Fréhel). La sortie coûte 180€ par élève : la mairie subventionne à hauteur de 40€ par élève, l'APE 35€ par élève. Une participation de 60€ sera demandée aux parents. L'OCCE prendra en charge le reste. Les enseignants sont en train de monter un projet "calendrier" afin d'aider à financer cette sortie.

Piscine

Le projet est reconduit. Les CP et CE1 iront la piscine du 7 novembre au 22 février.

Projet "Coup de coeur pour un livre"

Par le biais de l'OCCE, l'école disposera de trois malles d'une trentaine de livres (une pour chaque cycle) pendant la troisième période. Des activités autour de ces livres auront lieu dans les classes (discussion autour des livres, rallye-lecture...).

Conseil d'enfants

Les classes de CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont mis en place un conseil d'enfants. Chaque classe est représentée par deux délégués. Le but est de donner aux enfants la possibilité de gérer leurs conflits eux-mêmes et de leur donner plus de responsabilités dans l'école en les associant à certains projets (achat de jeux pour la cour par exemple).

5- Bilan l'OCCE

Les dons des parents s'élèvent à 690€ cette année. Les dons sont en hausse par rapport à ceux de l'année dernière.

6- Bilan des décisions du dernier conseil d'école

Une demande d'un nouveau système de séchage pour les mains dans les toilettes avait été faite : l'école dispose à présent de nouveaux distributeurs en papier ainsi que de nouveaux distributeurs de savon. Les enseignants notent tout de même que le réapprovisionnement du savon et du papier en maternelle n'est pas toujours fait.

- **Garderie** : Des parents avaient fait remarquer qu'il y avait trop d'enfants sur le temps du midi dans la cour par rapport au nombre de surveillants : la mairie a pris une personne supplémentaire dès le mois de septembre pour le temps du midi (11h50-13h20).

- Pendant la garderie de la maternelle du matin et du soir, l'accès aux toilettes posait problème : un réducteur de toilettes a été acheté pour que les enfants puissent y accéder et donc rester sous la surveillance de Paulette Esnault.

- Concernant les factures de la garderie, des parents souhaiteraient qu'elles soient plus détaillées (heures comptées). L'APE réfléchit à ce sujet.

7- Demande d'un budget pour l'achat de matériel pour la salle de motricité

Les enseignants de la maternelle souhaitent faire l'achat de matériel de motricité. La mairie leur demande un rendez-vous pour en discuter ensemble et choisir le matériel sur catalogue.

Trois lits supplémentaires sont également demandés afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants de faire la sieste à l'école. La mairie donne son accord.

8- Questions des parents

La boîte à idées a fait remonter quelques questions :

- *Il n'y a pas de jeux dans la cour des maternelles, pourquoi ? Est-ce en projet ?*

Réponse : Les enseignants préfèrent pour l'instant faire l'achat de matériel pour la salle de motricité mais y réfléchissent pour l'avenir. Un marquage au sol sera fait (type marelle, escargot ...). L'équipe enseignante rappelle que les vélos, les cordes et les échasses sont sortis quand le temps le permet. Côté élémentaire, un deuxième but de foot a été acheté et les enfants disposent de ballons pour jouer au handball, au volley ball ou à la balle aux prisonniers.

- *Suite aux changements d'horaires de la garderie serait-il possible d'accepter une petite collation (fournie par les parents) en fin de garderie le matin pour les enfants qui arrivent tôt ?*

Réponse : La question est transmise à la mairie qui va en discuter.

- *La sécurité sur le parking: qui est responsable de la sécurité des enfants sur le parking de l'école?*

Réponse : Les parents sont responsables. Nous demandons aux parents d'être très vigilants sur le comportement des enfants sur le parking, ceci pour éviter les accidents. La mairie indique qu'un parking de 11 places supplémentaires va être construit prochainement.

- *Est-il prévu une fontaine à eau dans l'école?*

Réponse : Non, ce n'est pas prévu. Les enfants sont encouragés à aller boire aux récréations et y vont sur demande pendant le temps de classe en maternelle. Dans les grandes classes (à partir du CE1), les enfants ont la possibilité d'amener une bouteille d'eau.

9- Divers

Les cartables à roulettes ne sont pas interdits à l'école mais les enseignants ne souhaitent pas qu'ils roulent lorsque les enfants sont rangés.

Communication avec les enseignants : Si vous avez la moindre question, allez voir l'enseignant de votre enfant en premier. Les enseignants sont là pour répondre à vos questions. La directrice rappelle qu'elle n'est pas le supérieur hiérarchique des autres enseignants.

Communication avec les parents élus : il y a la boîte à idées et les parents vont prochainement créer une adresse mail pour que vous puissiez communiquer avec eux.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guiodo



La secrétaire de séance

